

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1287 - 10 mars 1988 - 2 F

D 1287 HAÏTI: POSITION DE L'INTERNATIONALE DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE

Le 7 février 1988, le général Namphy, président du Conseil national de gouvernement, remettait ses pouvoirs au président Manigat, élu dans les conditions scandaleuses que l'on sait le 17 janvier (cf. DIAL D 1275 et 1277). La constitution du nouveau gouvernement traduit, semble-t-il, la mise à l'écart des "barons" du duvaliérisme. Mais la nomination du général Régala au ministère de la défense constitue la grande inconnue: concession aux militaires ou gouvernement sous contrôle? Sur le plan politique le nouveau régime bénéficie du soutien total de l'Internationale démocrate-chrétienne, ainsi que l'exprime le communiqué ci-dessous expédié du siège de Bruxelles et daté du 24 janvier 1988, jour de la proclamation des "résultats" des élections présidentielles.

Pendant ce temps la population se remet lentement du choc des élections ratées de novembre dernier.

Note DIAL

INFORMATION DE L'INTERNATIONALE DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE

Les élections haïtiennes ont abouti à l'élection d'un homme d'orientation démocratique incontestable et incontestée: Leslie Manigat qui fut condamné à mort par le régime Duvalier et vécut dix-huit ans en exil au Venezuela où il professait à l'Université S. Bolívar.

Il nous paraît utile de rappeler quelle a été notre ligne de conduite depuis l'annulation des élections du 29 novembre 1987. Les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections du 29 novembre ont entraîné la réprobation du monde entier. Nous avons dénoncé - avec d'autres - la passivité du gouvernement et de l'armée. L'opposition démocratique s'est toutefois divisée sur la ligne de conduite à suivre au lendemain de ces élections.

Quatre personnalités (Marc Bazyn, Louis Dejoie, Gérard Gourgue et Silvio Claude) ont suivi, au départ d'une position de principe, une ligne de conduite totalement négative. Quatre autres personnalités, tout aussi incontestables (L. Manigat, H. de Ronceray, Grégoire Eugène, Gérard Philippe-Auguste) ont adopté une ligne de conduite plus directement inspirée par les possibilités réelles offertes par les circonstances et par la situation concrète.

Les agences de presse et les médias ont accordé plus d'attention à la position du premier groupe, dont les actions ont contribué systématiquement à aggraver la crise. Ci-après, chronologiquement, les différentes étapes parcourues par ce groupe:
- Ils ont tout d'abord réclamé le départ du CNG, exigence qui n'avait bien entendu pas la moindre chance de se réaliser.

- Ensuite ils ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à de nouvelles élections organisées par le CNG.
- Lorsque la nouvelle loi électorale fut promulguée le 16 décembre 1987, ils ont affirmé que celle-ci ne permettrait pas des élections démocratiques, ce qui est faux: sur bien des points cette loi est en progrès sur la loi antérieure.
- Lorsqu'il fut établi que les élections auraient bien lieu, ils ont tenté de les faire annuler par une grève.
- Finalement ils ont appelé à un boycott le jour même des élections.

Ces positions successives, déclinées de prémisses fausses, tendaient chaque fois à justifier la position antérieure. Pour tout observateur non prévenu il était clair dès le début que le CNG resterait en place et que les élections auraient bien lieu à la date annoncée. Dès lors pour l'Internationale démocrate-chrétienne le seul problème était de faire en sorte qu'elles servent à la transition vers la démocratie. Ce point de vue était partagé par l'Internationale socialiste (communiqué conjoint de Caracas du 14 janvier entre l'IS et l'ODCA, notre organisation latino-américaine).

Nous avons en conséquence appuyé le deuxième groupe, en particulier Leslie Manigat, tout en invitant amicalement le premier groupe à renoncer à son attitude sans issue. Nul doute que le déroulement des élections eut été plus satisfaisant si les militants de l'ensemble des forces démocratiques en avaient assumé le contrôle. Ceux qui s'y sont refusé sont indirectement co-responsables des imperfections constatées.

Afin de mettre fin à l'incertitude et au danger de violences prolongées nous souhaitons que la démocratie s'établisse en Haïti dans la paix civile et la réconciliation. Durant cette transition, Leslie Manigat est disposé à conduire un regroupement très large des forces démocratiques haïtiennes. Pour cela, le nouveau président élu doit pouvoir bénéficier d'un ample appui international. Nous lançons un appel en ce sens aux Internationales de partis et de syndicats ainsi qu'à la communauté européenne, aux Etats-Unis et à l'ensemble des pays démocratiques.

Luis Herrera-Campins, secrétaire général de l'IDC
 André Louis, secrétaire général adjoint de l'IDC

Bruxelles, 24 janvier 1988

P.S. Des informations radio font état d'une prise de position négative de l'Eglise. Ne disposant pas de texte exact, nous ne ferons aucun commentaire.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 330 F - Etranger 390 F - Avion 460 F
 Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
 Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441